



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 12668

## Texte de la question

M. Alain Gouriou attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la question de la représentation des retraités dans plusieurs institutions représentatives, et notamment au Conseil économique et social. De fait, alors que les retraités syndiqués sont représentés de droit, avec voix délibérative, les associations de retraités sont tenus à l'écart de toute représentation. Or celles-ci regroupent un effectif important, dont la voix mérite d'être entendue et écoutée. C'est pourquoi il lui demande si elle envisage de reconnaître à certaines associations de retraités parmi les plus représentatives la possibilité de siéger au Conseil économique et social, avec voie consultative.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Gouriou](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12668

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 1998, page 1872